

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Pauline-Julien
6 octobre 2025 à 13h 30 au local 106

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du centre Pauline-Julien, tenue le 6 octobre 25 à 13h 30 au centre, sis 6750 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.

PRÉSENTS :

Mme Akmaral Gedikli, élève

M. Jean Isseri, organisme Carrefour Jeunesse Emploi

Mme Daniela Corina Moisa, professionnelle

M. Carl-Henry Désir, enseignant

Mme Mireille Fortier, enseignante

Mme Makhosazana Zulu, élève

Mme Aida Berberovic, organisme Promis

Formant quorum sous la présidence de **Mme Aida Berberovic, organisme Promis,**

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Mme Ouahiba Hamouche, directrice du centre

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE : M Bertrand Eichel, directeur adjoint de soir

MEMBRES ABSENTS :

Aucun

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Mme Ouahiba Hamouche, directrice, déclare la séance ouverte. Il est **13h 40**.

2. Présentation des membres

Organismes communautaires :

- Mme Adia Berberovic de l'organisme Promis
- M. Jean Isseri de l'organisme Carrefour jeunesse Emploi

Personnel du centre :

- M. Carl-Henry Désir, enseignant
- Mme Mireille Fortier, enseignante
- Mme Corina Moisa, professionnelle

Représentant d'élèves

- Élève Akmaral Gedikli (niveau 4)
- Élève Makhosazana Zulu (niveau 4)

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Carl-Henry Désir que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Appuyé par Mme Corina Moisa

Adopté à l'unanimité (01-CE-06/10/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

Ouverture de la séance / vérification du quorum par la direction	1 min
2. Présentation des membres	5 min
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.	1 min
4. Élection de la présidence du conseil d'établissement et du substitut	2 min
5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (9 juin 2025)	5 min
6. Suivi du procès-verbal	2 min
7. Dépôt du rapport annuel 2024-2025	5 min
8. Régie interne du conseil d'établissement	5 min
9. Période réservée au public	5 min
9. Dossiers approbation/adoption:	
a) Déroulement des rencontres (début et fin des rencontres, durée, report)	1 min
b) Calendrier des rencontres : (suggestion) : 6 oct., 8 déc., 16 févr., 4 mai, (8-15) juin	3 min
c) Budgets de fonctionnement du C.É et de formation	
d) Modification à l'objectif 2 du projet éducatif	10 min
10. Parole au public.	
11. Correspondances pour la présidence	
12. Dossier de consultation	
Formation en ligne des nouveaux membres	1 min
13. Points d'information	
a) ETP de septembre-novembre	5 min
b) Organisation scolaire de la session novembre-janvier	5 min
c) Évaluation de la rencontre	1 min
14. Levée de la séance	1 min

4. Élection de la présidence au conseil d'établissement

Pour la première séance du conseil d'établissement, Mme Hamouche, directrice du centre, préside la séance pour permettre aux membres d'élire la présidence et le substitut à la présidence.

Les membres souhaitent reconduire Mme Aida Berberovic à la présidence.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Isseri de nommer Mme Aida Berberovic à la présidence du conseil d'établissement du centre Pauline-Julien.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-06/10/2025)

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 juin 2025

IL EST PROPOSÉ par Mme Aida Berberovic que le procès-verbal de la séance du 9 juin soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (03-CE-06/10/2025)

6. Suivi au procès-verbal

Mme Hamouche informe les membres du C.É que le gala des finissants 2024-2025 prévu le 5 septembre a eu lieu. C'est une réussite totale. La cérémonie s'est déroulée au théâtre d'Outremont, à 19h.

Ce fut grandiose. Les élèves, le personnel, le décor étaient au rendez-vous.

M Jean Isseri était également présent à la cérémonie.

Il a qualifié cette soirée d'une belle réussite.

Il a félicité le comité organisateur de l'événement, a remercié Mme Hamouche et lui a remis une lettre de félicitation et de remerciements pour le centre, soulignant ainsi sa grande satisfaction pour le déroulement de cet événement.

Ci-joint la lettre de M Isseri.

Mme Hamouche annonce qu'elle souhaite que cela devienne une tradition, car cela fait partie des moyens et actions figurant dans le projet éducatif 2023-2027.

Nous pouvons dire alors : Rendez-vous à la mi-septembre 2026 pour célébrer le gala des finissants 2025-2026

7. Dépôt du rapport annuel 2024-2025

Mme Berberovic et Mme Hamouche ont commenté le rapport annuel 2024-2025 (document en pièce jointe) qui se veut un résumé de toutes les activités vécues dans le centre. C'est un bilan des réalisations. Ce rapport, signé par la présidente, est déposé au secrétariat général du CSSDM.

8. Régie interne du conseil d'établissement

Mme Hamouche dépose la régie interne révisée comme chaque début d'année scolaire. Elle invite les membres à en prendre à nouveau connaissance et à émettre leurs avis, commentaires et suggestions pour toutes modifications.

9. PAROLE AU PUBLIC

M. Bertrand Eichel a pris la parole pour se présenter. Les membres du C.É lui ont souhaité la bienvenue.

10. Correspondances pour la présidence

Aucune

11. Dossier d'approbation/d'adoption : sujet nécessitant une décision

a- Déroulement des rencontres

Les rencontres auront lieu les lundis, de 13h 30 à 14h 30, au centre Pauline-Julien

b- Calendrier des rencontres

CONSIDÉRANT l'obligation du conseil d'établissement de tenir un minimum de 5 rencontres durant l'année scolaire

CONSIDÉRANT la proposition e tenir ces rencontres une fois par session

Considérant les échanges positifs qui ont découlé

IL EST PROPOSÉ QUE par Mme Berberovic

QUE les rencontres aient lieu les lundis à 13h 30, aux dates suivantes :

- 6 octobre 2025
- 8 décembre 2025
- 16 février 2026
- 04 mai 2026
- 08 ou 15 juin 2026

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

- **Approuvée à l'unanimité (04-CE-06/10/2025)**

c- **Budget de fonctionnement**

Mme Hamouche rappelle qu'un budget de fonctionnement de 400\$ est mis à la disposition du C.É par le CSSDM. Cela permet de couvrir l'achat de café, collations pour les réunions.

Mme Hamouche rappelle que le budget de fonctionnement non utilisé d'ici juin de l'année scolaire était voté par les membres du C.É pour l'utiliser pour gratifier les élèves.

Mme Hamouche demande si les membres acceptent de reconduire cette façon de faire.

IL EST PROPOSÉ par Mme Mireille Fortier d'utiliser les sommes restantes du budget de fonctionnement pour récompenser nos élèves.

Approuvée à l'unanimité (05-CE-06/10/2025)

d- **Modification de l'objectif 2 du projet éducatif : sujet nécessitant une décision**

Rappel du 2^e objectif du projet éducatif.

L'objectif 2 du projet éducatif adopté par le conseil d'établissement, en juin 2024, se lisait comme suit :

Enjeu : La réussite des élèves dans tous les niveaux de francisation (CPJ)		
Orientation 2 :	S'assurer que tous les parcours mènent à une diplomation ou à une qualification (CSSDM)	
Objectif :	Libellé	Année de référence
	Augmenter le nombre des élèves adultes qui terminent le niveau 8	

L'objectif 2 proposé pour modification se lit comme suit :

Enjeu : La réussite des élèves dans tous les niveaux de francisation (CPJ)		
Orientation 2 :	S'assurer que tous les parcours mènent à une diplomation ou à une qualification (CSSDM)	
Objectif :	Libellé	Année de référence
	Augmenter le nombre des élèves adultes qui réussissent le niveau 4, le niveau 7 et le niveau 8. (CPJ)	

CONSIDÉRANT que la modification de l'objectif 2 permet d'élargir l'atteinte des fins de parcours des élèves pour en inclure un plus grand nombre.

CONSIDÉRANT que cette modification est une proposition de l'équipe centre,

CONSIDÉRANT que cette modification ne change pas l'objectif de départ des élèves qui atteignent le niveau 8

IL EST PROPOSÉ par Mme Mireille Fortier,

QUE l'objectif 2 soit modifié tel que suggéré

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

Adoptée à l'unanimité (06-CE-09/06/2025)

12- Dossier de consultation

Formation en ligne pour les nouveaux membres.

Mme Hamouche rappelle aux membres du C.É l'obligation de suivre la formation en ligne pour s'appropriier les rouages et le fonctionnement d'un conseil d'établissement.

Un courriel sera acheminé aux membres pour suivre la formation qui est en ligne et asynchrone.

13. POINT D'INFORMATIONS

a. ETP de septembre-novembre

Mme Hamouche rappelle que cette année, le secteur de la francisation fonctionnera selon une enveloppe fermée pour le personnel enseignant. Cela signifie que le centre ne doit pas dépasser l'enveloppe octroyée en termes de postes enseignants. Ainsi nos ETP sont plafonnés. De ce fait, même si nous étions en mesure d'augmenter de clientèle, l'enveloppe fermée vient nous limiter.

Pour le mois de septembre, la prévision de nos ETP dépasse 1100 ETP. C'est une bonne nouvelle en soi.

b. Organisation scolaire pour la session novembre-janvier :

Nous prévoyons maintenir une moyenne de 32 à 34 groupes le jour et si possible 20 à 22 groupes le soir, sous réserve que le MIFI nous envoie des élèves à inscrire.

c. Évaluation de la rencontre.

Les membres qualifient la rencontre d'excellente. Les sujets sont traités de façon diligente. Les membres sont satisfaits de l'ambiance de ces rencontres qu'ils disent apprécier grandement. La présidente et la direction remercient les membres participants et leur souhaitent une belle fin d'année à tous.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 14 h 40.

Aida Berberovic

Mme Aida Berberovic

Présidence

|

Hamouche

Mme Ouahiba Hamouche

Direction d'établissement